



Responsable camp de jour Saint-Urbain | Description de tâches

Le responsable de camp de jour a la responsabilité de superviser et d'encadrer l'équipe d'animation. Il planifie, programme et anime à l'occasion des activités inoubliables. Il encadre l'équipe de moniteurs et veille au bon déroulement du camp. Le camp accueille des jeunes de 5 à 12 ans. Il est responsable avec son équipe d'animation de l'élaboration et du bon déroulement des différentes thématiques qui sont développées.

Tâches

- Assurer l'encadrement et l'accompagnement des campeurs et de son équipe d'animation avec les autres moniteurs
- Intervenir dans les cas difficiles et les suivis particuliers
- S'assurer de faire respecter les consignes aux campeurs et au personnel d'animation
- Participer activement à la vie de camp
- Être responsable de la sécurité des campeurs de leur arrivée jusqu'à leur départ
- Créer un environnement sécuritaire et stimulant pour tous
- Coordonner son équipe de moniteurs et la programmation des activités
- Assurer un contact avec les parents des campeurs durant le camp au besoin
- S'assurer de produire et de garder en ordre la documentation propre à ses tâches
- Assister la direction dans l'évaluation du camp et des membres du personnel

Qualités et exigences

- Avoir une expérience en animation
- Faire preuve de leadership, de dynamisme et d'autonomie
- Faire preuve de professionnalisme et de rigueur
- Avoir une bonne capacité de communication
- Avoir une bonne capacité de travailler en équipe
- Être apte à travailler sous pression
- Prendre des décisions dans l'intérêt des campeurs et de l'organisation
- Être motivé
- Avoir terminé ses études secondaires

Conditions

- Durée de l'emploi : 8 semaines
- Dates : du 24 juin au 16 août
- Formation obligatoire du 3 au 5 mai, 17 au 20 mai et 20-21 juin
- Horaire : du lundi au vendredi
- Salaire : à discuter

Faites parvenir une lettre de motivation et un curriculum vitae dès que possible à l'adresse suivante : info@camplemanoir.qc.ca. Les candidatures reçus d'ici le 22 mars feront l'objet d'une analyse prioritaire.